LA DEFENSE DE LA POESIE, Et de la Langue Françoise.

Addreſſée

A MONSIEUR PERRAULT,

Par J. DESMARESTS.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

A PARIS,

Chez NICOLAS LE GRAS, au troiſiéme Pilier de la grande Salle du Palais, à L'Couronnée.

Et CLAUDE AUDINET, ruë des Amandiers, à la Verité Royale, devant le College des Graſſins.

M. DC. LXXV.

Avec Privilege du Roy.

7247

PREFACE.

C'Est une chose étrange, & insupportable, que des François qui se sont appliquez à la langue Latine, ou pour l'enseigner, ou pour en faire leurs delices, ayent tellement perdu l'amour & le respect qu'ils doivent à leur Patrie, que pour se faire valoir au dessus de tous les hommes, ils ne cessent de décrier nostre langue, & ceux qui la cultivent, & qui l'ont mise au point de perfection où elle est. Ils composent contr'elle & contre les Poëtes François, des vers si injurieux & si injustes; qu'il n'y auroit personne en France qui ne les condamnast, s'ils estoient lus, & intelligibles à tous: mais il faut les exposer en François, pour faire voir les raisons dont ils se servent, & pour en faire juger. Car la raison est pour tout peuple & pour toute langue, & est donnée à tous pour juger, sans qu'une langue puisse se prevaloir sur une autre contre la raison.

Pour faire juger ce differend, il a fallu tirer de leur obscurité ces ouvrages Latins, qui passent par la France comme des éclairs, n'estant lus que

par quelques amans des Latins, & eſtant auſſitoſt laiſſez parmy la foule des Poëſies Latines anciennes & modernes, où ils demeurent enſevelis pour jamais. Pour ne les laiſſer pas ſans combat, & comme triomphans dans leur cours paſſager, j'ay crû que je devois les faire connoiſtre par une fidelle traduction, vers pour vers, où l'on ne pourra pas m'accuſer, ny pour la force de l'expreſſion de l'Ode, ny pour la naïveté de l'Elegie.

Ils devoient ſe contenter d'expoſer leurs ouvrages à qui les pourroit entendre, ſans attaquer ny noſtre langue ny nos Poëtes, qui ne penſent point à les attaquer. Toutefois eſperant ſe rehauſſer en nous abbaiſſant, ils font des vers pour décrier noſtre langue & nos celebres Autheurs; & ils ont eſperé que ſur leur plainte on voudroit au prejudice de noſtre langue, remettre en credit une langue morte, c'eſt à dire, qui n'a plus un peuple qui la parle, & qui n'a plus qu'un reſte de vie dans les Colleges, où elle n'eſt appriſe que pour entendre les livres Latins.

Pour combattre ces hommes indignes du nom de François, puis qu'ils en mépriſent & la langue & les eſprits, je me ſuis ſervy de vers libres, que les Grecs appelloient Dithyrambiques, & dont ils ſe ſervoient pour eſtre plus libres dans leurs boutades; & que j'ay crû eſtre propres pour battre des Ennemis & pour les pourſuivre: car on ne combat & on ne pourſuit pas des Ennemis à pas reglez & également meſurez. Les Latins n'en ont point fait: & Horace ne parle des Dithyrambes

que dans l'Ode où il loüe Pindare. Pluſieurs de nos Poëtes François ſe ſervent de ces vers libres dans les Madrigaux, dans les Fables, & dans quelqu'autres Poëſies, ſans leur donner ce nom que l'Antiquité leur a donné. Nous verrons ſi nos Latins en feront à l'envy, pour ne pas laiſſer croire que la langue Latine n'a pas eu la force d'en faire, & s'ils me répondront avec la meſme vigueur, s'ils ne peuvent avec la meſme juſtice.

AD

SANTOLIUM VICTORINUM.

ODE.

ÆTERNA ESSE PRÆMIA POËTARUM QUI LATINE SCRIBUNT.

NOn, si carmina Gallicis
Apte juncta modis, ingeni & artium
Idem cultor & arbiter
COLBERTUS *meritis muneribus fovet,*
Romana, ut quereris, lyra
Omnis continuo laus perit & decus,
SANTOLI. *Neque premia*
Illum deficient, Virgilio duce,
Versus persimiles tuis
Quandoque Ausonia qui recinet tuba.
Nescis ut patrio novam
Sermoni faciem quaque ferat dies?

TRADUCTION DE L'ODE LATINE

Du Pere COMMIRE, addreſſée à Monſieur SANTEÜIL, Chanoine Regulier de S. Victor.

ODE.

Que les Poëtes en Langue Latine auront un honneur eternel.

SANTEÜIL, quelle diſgrace à la noſtre eſt égale,
Puis que le grand appuy des Lettres & des Arts.
COLBERT, de ſes doux ſoins, & de ſes chers regards,
N'honore que les vers de ſa langue natale.
Mais ne nous plaignons pas des caprices du ſort.
Des Lyriques Latins tout l'honneur n'eſt pas mort,
Toûjours auront leur prix les Amans de Virgile,
Qui marchant ſur ſes nobles pas,
Comme toy, d'un ſemblable ſtile,
Des Heros de nos jours chanteront les combats.

Des Poëtes François je plains l'ingrate peine.
Tu ſçais que le langage, en la changeante Cour,
De quelque mot nouveau ſe pare chaque jour,
Dont un credule Autheur enfle ſa muſe vaine.
Mais qu'il ſçache qu'un mois à peine s'écoulant,
S'il plaiſt aux fieres loix de l'uſage inſolent,
On verra de ſes vers la couronne fleſtrie.
RONSARD, dans ſes doctes chanſons,
N'aguere honneur de ſa patrie,
Offenſe le Lecteur par ſes barbares ſons.

De ſa gloire un François eſt quelque temps ſuperbe.
De DESPORTES groſſier le vers ne ſe lit plus,
Qui de rente autrefois valut dix mille écus.
Du PERRON eſt éteint, à peine on lit MALHERBE.
DE VOITURE déja s'enfuit d'un viſte pas
L'élegance enjoüée avec tous ſes appas:
Déja fuit de BALZAC l'éloquence pompeuſe.
Ainſi l'Uſage, pour long-temps,
Montre une haine dédaigneuſe
Aux livres honorez d'éloges éclatans.

Nam quas nunc miſere anxius
Scriptor quærere amat delicias, brevi
Vſus ſi volet inſolens,
Spretas rejiciet non ſine nauſea.
RONSARDUS *male barbaro*
Molles auriculas murmure vulnerat,
Dictus Franciaca Pater
Lingua. Quis modo non unius æſtimet
Aſſis vendita millibus
Ter denis opici carmina PORTEI
Et jam PERRONIDE *jaces:*
Jam MALHERBA *tuos Sequana parcius*
Miratur numeros. Fugit
Laudatus populis VETTURIUM *lepos:*
Feſtino & nimium pede
Chartas BALZACII *deſeruit Venus.*
Sic mori placitum improbo
Faſtidire, ſemel quod placuit, diu.
At certus Latiis honos,
Et vani haud metuens tædia ſæculi
Perſtat Gratia Vatibus.
Vivet perpetui Muſa SIDRONII
Puro flumine purior:
Et qui nunc cithara provocat æſculis

Auditas Calabris fides;
Acri nunc litno Maeoniden refert.
Felix ponere VVALLIUS
Incano duplicem vertice lauream.
Rident sole sub aureo
Flores nigram hyemem, quos facili manu
Insevit meus & mero
RAPINUS *nitidos nectare perpluit.*
Et te fama, RUÆE, *anus*
Tradet posigenitis non humili pede
Persultantem Isala vada
Dum cantu Batavos exagitas duces,
Et quos Rex gladio ferit,
Æterno calami figis acumine.
Nec te, FRIZO, *sinet premi*
Obscuro indecorem posteritas situ:
Cui si me ingenio parem
TURENNI *annuerint dicere prælia, &*
Rubros sanguine Belgico
Musæ BORBONIDAS; *non aliis velim,*
Obscœni fugiens lucri
Ornari potiùs carmina, premiis.

J. COMMIRUS. S. J.

Mais des Chantres Latins la source toûjours pure
Pour les siecles futurs les assure d'un prix,
Qui de ce siecle vain ne craint pas le mépris.
Ainsi le pur SIDRON des ans vaincra l'injure.
Ainsi VVAL, qui tantost du Chantre Calabrois,
Tantost d'Homere imite & l'esprit & la voix,
S'est acquis de laurier une double couronne.
Et de RAPIN vivront les fleurs,
Sans craindre l'Hyver ni l'Autonne,
Tant son divin nectar en nourrit les couleurs.

Ainsi, docte la RUE, une immortelle gloire
Suivra les vers divins que ta Muse a polis,
Honorant ton grand Roy, quand sur les bords du Lis
Sa bonté suspendit le cours de sa victoire.
FRIZON, futur amour de la posterité,
Ton nom jamais des ans ne sera limité:
Et je suivray de prés la fureur qui t'entraîne.
Nous ne voulons point d'autre prix,
Chantant les BOURBONS & TURENE,
Que l'honneur, qui de l'or fait un noble mépris.

AD
CAR. PERALTUM.

Quod Latini Poëtæ non ſint in honore apud Aulicos.

ELEGIA.

AFFER opem PERALTE, *meos ne deſpice queſtus,*
Obruitur quantis noſter Apollo malis!
Deſcrimur! Latioſque premit nox alta Poetas,
Nullus honos Latiis, gratia nulla modis.
Arentes jam ſponte cadunt de vertice lauri-
Et deſpecta nimis plectra canora ſilent.
Scilicet Auſonios manet hæc fortuna Poetas,
Inclita ſic virtus præmia digna refert.
Divini deinceps morietur muſa RAPINI,
Et jam, COMMIRI, *tuque* RUÆE *ſiles.*
Hi tamen hi Vates manifeſto numine pleni,
Quo tu fonte bibis, hoc quoque fonte bibunt.
Per nos, dicam etenim, Reges & prælia Regum,
Per nos Poſteritas erudienda leget.
Fors etiam è noſtro veniet tibi carmine nomen,
Qui das præclaris Artibus unde vigent.

TRADUCTION

De l'Elegie Latine de Monſieur Santeüil, Chanoine Regulier de Saint Victor, addreſſée à Monſieur Perrault.

ELEGIE.

PERRAULT, aſſiſte nous, écoute nos douleurs:
Plain de noſtre Apollon les injuſtes malheurs.
Nous ſommes delaiſſez; & les Latines Muſes
Sans eſpoir de ſecours ſont triſtes & confuſes.
De nos fronts les lauriers tombent ſecs & flétris.
Et nos luts ſont muets, ſans honneur & ſans prix.
O! fortune envieuſe, eſt-ce ainſi que tu traites
Ceux que Rome connoiſt pour ſes ſacrez Poëtes?
Quoy donc ainſi mourra la Muſe de RAPIN?
Et COMMIRE & la RUE auront la meſme fin,
Bien que du grand Phœbus leur Muſe toute pleine,
Vienne boire avec toy dans la meſme fontaine.
Toutefois nous chantons les combats & les Rois.
Les ſiecles à venir nous liront quelquefois.
Et toûjours dans nos chants durera ta memoire,
Toy qui donnes aux arts & la vie & la gloire.

Mais pourquoy me ſervir d'un langage étranger,
Et des mots que les vers ont peine à bien ranger?
Les Poëtes François par leur douceur enchantent,
Et les jeunes beautez les gouſtent & les vantent.
Climene y lit les feux dont ſon cœur eſt brûlé;
Le poiſon avec joye eſt par elle avalé.
Elle paſſe les nuits à les lire & relire.
Elle aime ſes amours dans les vers qu'elle admire.
C'eſt un rare ſecret que de plaire aux Beautez.
A tous plaiſent les vers qui d'elles ſont vantez.
Que pourront eſperer nos travaux & nos veilles,
Si pour les vers latins la Cour n'a point d'oreilles?
Jadis Athenes, Rome, à tous donnoient les loix,
Leurs Chantres en leurs jours firẽt aimer leurs voix.
Helas! ce temps n'eſt plus. O! travail miſerable,
Si la France à ma Muſe eſt ſi peu favorable!
Que celuy-là me fit un funeſte deſtin,
Qui m'apprit, pour chanter, le Grec & le Latin,
Qui m'enſeigna cet Art qui nous fait mille peines
A captiver des mots ſous des regles certaines.
De toy, Phœbus trompeur, je ſçauray me vanger,
Et des Muſes que flatte un langage étranger.
Je brûleray mes vers, puiſque ſouvent un pere
Sur ſes propres enfans irrite ſa colere.

Sed quid ego attollo peregrina murmura linguæ?
Atque incompoſitis carmina fracta ſonis.
Oblectant Galli mira dulcedine Vates,
Et verſus blandos blanda puella legit.
Illa quidem cæcos, quibus uritur, audit amores,
Quæ ſitiit longùm blanda venena bibit.
Hos legit, hos relegit vel ſeri ad luminis ignes,
Perditaque, hos verſus dum meditatur, amat.
Profuerit ſemper teneris placuiſſe puellis,
Omnibus hæc, ſolis quæ placuêre, placent.
Et nos Anſonii per carmina quærere nomen
Pergimus! Anſonios non legit Aula modos.
Olim Roma fuit, celebreſque fuiſtis Athenæ,
Temporibus Vates hi placuêre ſuis.
O nimium infelix alieno tempore Vates!
Carmina quæ ſcribo mobilis aura rapit.
Barbarus ille fuit, qui me prior ore Pelaſgo,
Qui me Romano compulit ore loqui.
Certis qui docuit ſub legibus, ordine certo,
Libera captivis cogere verba ſonis.
Non impune tamen Latius me fallet Apollo,
Dediſcet faſtus Muſa Latina ſuos.
Savire in natos licuit quandoque parenti,
Ipſe ego ſic verſus dilacerabo meos.

Fruſtra Pierides, fruſtra prohibetis Amici,
Protinùs in flammas ibit & ille Liber.
Ille Liber, docta quem cœlavêre Sorores,
Quem PERALTE *legis, quemque legendo probas.*
Quid mihi tot ſoles, tam longas ducere noctes
Profuit, & curis me cruciaſſe meis?
Si non inde datur COLBERTI *agnoſcere vultus,*
Tangere nec puræ limina ſacra domûs.
Ille rigat patrias Parnaſſi in vertice lauros,
O utinam in Latias vel levis unda cadat!
Aſpiceres latos inopino munere Vates,
Eruere è tenebris ſcripta ſepulta ſuis.
Scripſimus, & noſtri ſuperant monumenta laboris.
Optima pars noſtri carminis ille Liber.
Hunc lege, noſtra tuam tangant ſi carmina mentem,
**COLBERTO *dicas, Ille Poeta fuit.*
Addas meque novos titulis inſcribere fontes,
Fontibus his proprias meque dicaſſe Deas.
Multa reluctantem captivo in littore Rhenum,
Et truncum ſub aquis occuluiſſe caput.
Me domitos cecinisſe novo ſub Cæſare fluctus,
Et profugas inter ferea caſtra Deas.
Hic ille eſt, dicas, qui jam celebrata per Vrbem
Auſoniâ cecinit Regia dona tubâ.

Laiſſez,

Laiſſez, Muſes, laiſſez, achever leur deſtin,
On verra dans les feux ce volume Latin,
Ce livre que des Sœurs la docte bande avoüe,
Ce meſme livre enfin que PERRAULT lit & loüe.
Car que me ſerviront tant d'ouvrages produits,
Tant de travaux ſoufferts & les jours & les nuits,
Si par eux à COLBERT je ne rends mon hommage,
Si par eux juſqu'à luy je ne m'ouvre un paſſage?
C'eſt luy qui ſur Parnaſſe arroſe les lauriers
De ceux que dans ſa langue on conte les premiers.
C'eſt luy de qui les eaux rendẽt leur champ fertile.
Qu'au moins ſur les Latins une goutte en diſtile.
Du don inopiné nos Poëtes ſurpris,
Feront de l'ombre au jour ſortir tous leurs écrits.
Perrault, j'ay fait ſonner la trompette & la lyre.
Nos chants les mieux choiſis icy ſe peuvent lire.
Lis donc, & ſi nos vers te peuvent contenter,
A COLBERT dy le rang que j'ay pû meriter.
Dy que de noms nouveaux, de Deïtez certaines,
J'honore dans Paris les publiques fontaines.
Que j'ay chanté Loüis, & le Rhin mutiné,
Cachant ſous l'eau l'affront de ſon chef écorné,
Dont ce nouveau Ceſar enſanglanta les rives,
Et vid devant ſon camp les Nymphes fugitives.

Dy luy que c'eſt l'Autheur qui d'heroïques tons
Du grand Roy dans Paris a celebré les dons.
Dy luy que dés long-temps mes œuvres ſe font lire.
Enfin dy tous les mots que l'amitié fait dire.
Cherche, pour l'aborder, les tẽps propres & doux,
Et ſon rare loiſir, pour luy parler de nous.
Dy luy que je dépeins, & de luſtres en luſtres,
Entre tous les François les hommes plus illuſtres:
En quoy dans ſes emplois chacun ſceut exceller.
Dy qu'en un tel ouvrage on peut ſe ſignaler.
Entre les renommez, mon Apollon m'engage
A décrire les dons qui furent ton partage.
De COLBERT le tableau ſur tous ſe fera voir,
Donnant les juſtes loix aux troupes du Sçavoir.
Les ſeconds Orateurs, & les Vers, & l'Hiſtoire,
Et les Arts, juſqu'au Ciel éleveront ſa gloire.
O! que n'ay-je pour luy cent bouches & cent voix;
Je voudrois qu'Apollon les fit bruire à la fois.
S'il ne fait à mes vœux l'accüeil que je ſouhaite,
Je rompray de courroux ma lire & ma trompette.

Addes SANTOLII *non olim ignobile nomen,*
Et dices quidquid dicere ſuadet amor.
Si tibi jam facilem COLBERTUS *prabeat aurem,*
Molles quare aditus dexter, & affer opem.
Scribere me celebres, quos ambitioſa Vetuſtas
Et quos oſtentat Gallia docta, Viros.
Et qua quiſque ſua Princeps excelluit arte,
Dicas Auſonii nobile Vatis opus.
Quos inter, PERALTE, *meus jam geſtit Apollo*
Scribere Te, atque tuas pandere mentis opes.
Longe omnes ſupra COLBERTI *major imago*
Gaudebit doctis dicere jura choris.
Illum pulchra Artes, Illum cultique Poeta,
Magni Oratores tunc ſuper aſtra ferent.
O mihi contingant centum linguæ, oraque centum,
Omnis Apollineus proluat ora liquor.
Si me difficilis vultu minus aſpicit æquo,
Iratâ frangam plectra tubamque manu.

EPISTRE,

A MONSIEUR PERRAULT,

Pour réponſe aux Poëtes Latins.

Vers Dithyrambiques.

Vien deffendre, PERRAULT, la France qui t'appelle.
Vien combattre avec moy cette troupe rebelle,
Ce ramas d'ennemis, qui foibles & mutins
Preferent à nos chants les ouvrages Latins.
Ne ſouffrons point l'excés de leur audace injuſte,
Qui ſur le grand Loüis veut élever Auguſte.
Mais pourquoy tant de haine, & de dépit jaloux?
Nous ne parlons point d'eux, pourquoy parler de nous?
Leurs écrits empoullez nous font de folles guerres.
Meſme ils ont pretendu nous battre ſur nos terres.
Dans le College ſeul leurs livres ſont aimez.
Et par tout l'Univers nos chants ſont renommez.

Mais la fureur me prend: l'injure eſt trop cruelle.
Je veux choiſir un vers vangeur de la querelle,
Un vers libre & fougueux, qui de pas inégaux
S'écarte par bonds & par ſauts,
Qui frappe, & qui par tout, ſans ordre & ſans meſure,
Se fait une ouverture.
Sur ces doctes preſomptueux,
Je vay lancer le Dithyrambe,
Ce vers impetueux,
Comme Archiloque arma contre Lycambe
Les fureurs de l'Iambe.
La fierté de l'Ecole a gaſté ces eſprits,
Amans trop obſtinez de la langue Latine,
Qui toûjours attachez ſur les meſmes écrits,
Ne s'éloignent jamais de leur vieille routine;
Qui n'aſpirant qu'au rang d'imitateurs,
Ne peuvent s'élever plus haut que leurs Autheurs.
Pauvres imitateurs, ne faites point les braves,
Puis qu'Horace vous nomme un vil troupeau d'eſclaves.
Trop indignes ſujets du plus digne des Rois,
Copiſtes des Latins, vous embraſſez leurs loix.
Vous mépriſez voſtre natale terre:

Vous faites à ſa langue une mortelle guerre :
Vous dédaignez les chants de nos feconds eſprits,
Formez ſur le bon gouſt qui ſeul donne le prix.
Et vous ſi dévoüez à des regles divines,
Attachez dans un Cloiſtre à des devoirs ſi ſaints,
Vous penſez à la fable, à tous ſes contes vains,
A reclamer Phebus, & les Muſes Latines.
Vous leur donnez & les nuits & les jours,
Sans ceſſe appellant leur ſecours :
Vous ne ceſſez d'emprunter la richeſſe,
Les honteuſes erreurs, les noms des Dieux divers
De Rome & de la Grece,
Pour en orner vos vers.
Qu'on vous oſte Apollon, les Muſes, le Parnaſſe,
Et les heureux lambeaux de Virgile & d'Horace,
Vous voilà ſecs, mourans, ſur la vaſe couchez,
Comme ſont les poiſſons des étangs deſſechez.
Vous faites vanité de vivre ſans courage,
D'une langue morte amoureux,
Dans voſtre païs propre étrangers mal-heureux,
Sans jamais de la France honorer le langage.
Tu ſçais, PERRAVLT, qu'Horace eut le deſir
De faire des vers Grecs dans ſon jeune loiſir.
Il fut, dit-il, en ſonge averty par Romule,

Que d'honorer la Grece il ſeroit ridicule.
Que de ſa langue propre il relevaſt le prix.
Quel rang parmy les Grecs auroient eu ſes écrits ?
Nous qui d'inventions ayant nos ſources pleines,
Dédaignons de puiſer aux antiques fontaines.
Nous parlons un langage & plus noble & plus beau
Que le triſte Latin qu'on tire du tombeau.
Sans l'aide ny des Dieux, ny des Metamorphoſes,
Ny de tout le ramas des celébres écrits,
Toûjours par de nouvelles choſes
Nous charmons les eſprits.
Dans leur malheur ce qui plus les offenſe,
Eſt de voir que COLBERT, inſenſible à leurs vœux,
N'a pas aſſez d'amour pour eux,
Et ſemble à leurs travaux refuſer l'eſperance.
Ses ſoins dans cet Etat veillent de toutes parts,
Pour accroiſtre l'honneur des lettres & des arts,
Des vers, & du langage,
Voyant que de LOÜIS les glorieux deſtins
Ont à ſon regne accordé l'avantage
Sur les ouvrages des Latins.
Ce grand LOÜIS, dont la bouche éloquente,
Où la douceur ſe meſle avec la majeſté,
N'a rien de ſuperflu, d'obſcur, ny d'affecté,

Aime ſa langue pure, & ſa troupe ſçavante,
Qui pour ſa gloire en formera des ſons,
Et pour tout l'Univers en fera des leçons.
Cependant l'Ode injurieuſe
D'un Latin ſuperbe & jaloux,
Traite avec un excez de haine furieuſe
Un langage ſi noble, & ſi fort, & ſi doux,
Qui pour produire au jour une rare merveille,
Bannit tout ce qui bleſſe ou l'eſprit, ou l'oreille;
Toûjours dans la douceur par la force affermy,
Et de toute licence implacable ennemy.
Il n'eſt jamais, dit-il, en une aſſiete ferme.
Il n'eſt point aſſuré de phraze, ny de terme,
Et l'uſage inſolent ſans ceſſe peut changer.
La langue, au temps d'Horace eſtoit dans ce danger.
Mais quand les eſprits, les courages,
En tout genre ont produit les plus parfaits ouvrages,
On peut bien ſe vanter ainſi qu'il s'eſt vanté,
Et comme luy pretendre à l'immortalité:
C'eſt alors que la langue eſt à ſon point ſupreme,
Comme fut le Latin du temps d'Horace meſme.
Ronſard ne corrompit ſon genie élevé,
Qu'en imitant les enflures antiques.

Sans les mots compoſez qu'il croyoit magnifiques,
Son vers ſeroit plus achevé.
Ce n'eſt pas pour les mots rejettez par l'uſage,
Que l'on neglige ſon ouvrage.
Par le ſiecle il n'eſt rebuté,
Que pour avoir trop imité
L'effort embarraſſé que nos Latins imitent.
Et par qui dans l'obſcurité
A toute heure ils ſe precipitent.
Les graces de Marot, celles de Saint Gelais,
Ne s'éteindront jamais.
Car c'eſt par le rare genie,
Et non par les rigueurs d'une exacte harmonie
Que les vers ont l'éternité.
L'eſprit, plus que les mots, fait leur rare beauté.
Le * Mantoüan ſe joüe, & ſe fait un merite
Par les vieux mots qu'il reſſuſcite.
Un genie aſſuré de vaincre le trépas,
Fait des termes s'il n'en a pas.
La rare invention inconnuë aux eſcoles,
Luy donne droit d'inventer des paroles.
De l'envie & des ans il ſurmonte les flots.
Qui maîtriſe les arts, peut maîtriſer les mots.
Le vers tient du genie & ſa force & ſes charmes.

* Virgile.

Tout païs a ſa langue, & ſes mœurs, & ſes loix,
Le divers accent de la voix,
L'art divers de combattre, & les diverſes armes.
Les peuples ſous des Rois ou lâches, ou vaillans,
Furent tantoſt domtez, & tantoſt aſſaillans.
Sous divers Chefs, Rome & Cartage
Eurent tantoſt la honte & tantoſt l'avantage.
Auſſi tout ouvrage a ſon prix,
Non des termes divers, mais des divers eſprits.
Le ſeul genie a fait en Horace, en Virgile,
Ce que ne firent pas Ennius, ny Lucile.
Un peuple a pour un temps & l'empire & les mots.
Rome & ſa langue enfin tomberent ſous les Gots.
Mais noſtre langue regne, & doit eſtre immortelle.
Nos Rois ſont protecteurs de l'Egliſe éternelle.
Cet eſtat & nos vers
Dureront avec elle autant que l'Univers.
Les modernes Latins ont pour toute leur gloire
Une riche memoire.
S'ils font un effort quelquefois,
Ils inventent pour toute choſe
Une metamorphoſe.
Ovide leur en preſte & l'exemple & les loix:
Et leur Muſe en repos n'eſtant jamais épriſe

De la boüillante ardeur d'une haute entrepriſe,
Ils condamnent la langue & l'eſprit des François,
Mais dans quelle fureur, Commire, tu t'emportes,
Quand du nom de *groſſier* ton chant traite Deſportes,
Dont le langage pur vaut encore un grand prix,
Et ne meritoit pas ton injuſte mépris?
On aimera toûjours la memoire charmante
Et de ſon Rodomont, & de ſa Bradamante.
Mais jaloux de ſa veine, ou de ſon revenu,
Tu veux que l'on ſouſcrive à ton ſens prevenu.
Oſes-tu bien encor dire que de Malherbe
On ne lit plus le vers ſi doux & ſi ſuperbe,
De Malherbe dont l'art nous apprit à chanter
Avec pompe, avec élegance,
Sans affecter la docte extravagance,
Et que tu devois reſpecter?
On le lira toûjours, on voudra l'imiter.
De Balzac l'éloquence & ſi noble & ſi pure,
Charmera toûjours l'avenir:
Et jamais par les ans les graces de Voiture
Ne pourront ſe ternir.
Mais comment oſes-tu, Commire,

Faire d'une Ode une Satyre?
Sans reſpect pour ton Souverain,
Qui répand ſur ſon ſiecle un éclat qu'on admire,
Tu l'appelles un Siecle vain,
Ce Siecle, où par les grands Genies
Pour les armes & pour les arts,
Les lumieres ſeront ternies
Dont brillerent les temps des Grecs & des Ceſars.
Mais quelle eſt voſtre ingratitude,
Latins, parmy vos vanitez?
Sans les traductions, comment ſeroient vantez
Les fruits de voſtre eſtude?
Toutefois Du Perrier, auſſi Latin que vous,
Dont le françois vous ſert d'un truchement ſi doux,
Eprouve indignement voſtre mépris ſuperbe,
Depuis qu'il a quitté Virgile pour Malherbe.
Maintenant ingrats, inhumains,
Vous ne le cõptez plus dans le rang des Romains.
Vous vous plaignez de la Cour & des Belles,
Et de n'eſtre jamais chantez dans les rüelles.
En vain vous en eſtes jaloux.
Aſſez brillent en elles
Les graces naturelles.
Elles n'ont pas beſoin du Latin ny de vous.

Pour chanter de Loüis la gloire triomphante,
Dont tous les peuples ſont ſurpris,
Il faut une langue vivante,
Intelligible à tous eſprits:
Non une langue éteinte, embarraſſée, obſcure,
Qui dans le ſeul college a ſon cours paſſager,
Qui n'a point une force pure,
Et qui montre toûjours ſon deſordre étranger.
Contre les vains efforts de la troupe ſervile,
Perrault, arme avec moy ton ſtile,
Join ta voix à ma voix.
A mon lut accorde ta lire.
Publions en tous lieux ou s'étend cet empire,
La force & la beauté des ouvrages François.
Du ſiecle de Loüis celebrons l'avantage;
Et malgré les Latins dont l'orgueil nous outrage,
Faiſons que l'Univers admire les accords
De nos inventions avec noſtre langage,
Qui doit eſtre vainqueur du langage des morts.

BIBLIOTHEQUE ROYALE
F I N

Extrait du Privilege du Roy.

PAr grace & Privilege du Roy, donné à Verſailles le 25. Juillet 1674. ſigné NOBLET, il eſt permis à CLAUDE AUDINET, Imprimeur-Libraire à Paris, d'imprimer un Livre intitulé : *La Deffenſe de la Poeſie, & de la Langue Françoiſe* : & ce pendant le temps de dix années, à commencer du jour que ledit Livre ſera achevé d'Imprimer pour la premiere fois, & deffenſes ſont faites à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'imprimer, vendre & debiter ledit Livre ſans le conſentement de l'Expoſant, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amande, & de tous dépens, dommages & intereſts, ainſi qu'il eſt plus amplement porté par ledit Privilege,

Et ledit Sieur Audinet a aſſocié à ſon droit de Privilege, Nicolas le Gras, Marchand Libraire à Paris, pour en joüir conjointement ſuivant l'accord fait entr'eux.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté le 11. *Aouſt* 1674. *Signé*, THIERRY, Sindic.

Achevé d'Imprimer pour la premiere fois le 4. Février, 1675.